



Veillez prendre note de notre nouvelle adresse à compter du 1^{er} avril 2013
8500, boulevard Henri-Bourassa, bureau 256
Québec (Québec) G1G 5X1

L'inform'accueil

La ressource formée et informée : une ressource d'avenir

Volume 5 – Numéro 1 – Avril 2013

ÉDITORIAL

Au cours des derniers mois, vous avez été beaucoup sollicités relativement à la compréhension des nouvelles règles et procédures qui entourent l'application de l'Entente collective : de nouveaux formulaires, de nouvelles appellations, de nouvelles formes de rétribution, etc. Bref, un certain laps de temps sera nécessaire pour assimiler toutes ces nouvelles modalités.

Vous devriez trouver toutes les réponses à vos questions dans votre Entente collective. C'est un document que vous devez vous approprier en le lisant et en le consultant dès qu'une interrogation se soulève.

Plusieurs envois postaux vous ont été acheminés depuis l'été 2012. Vous pouvez constater que nous sommes soucieux de vous transmettre une information adéquate.

Cependant, on s'est rendu compte que vous ne preniez pas toujours le temps de lire les documents envoyés, où même votre entente collective. C'est de votre responsabilité de vous tenir informé, de lire les documents qu'on vous envoie, aussi de vous approprier votre entente collective, ainsi, vous saisissez mieux la portée de vos nouvelles conditions d'exercices. L'Inform'accueil est une autre source d'information; il vous parvient plusieurs fois dans l'année. Nous vous conseillons de les conserver et de les revoir à l'occasion. Nous vous invitons également à vérifier les mises à jour du site web (www.ffariq.org).

Aussi nous avons eu, un vent de panique, plusieurs appels de vous, nous disant que certains intervenants des centres jeunesse, vous donnaient des informations contraires à celles

qu'on vous donnait, soyez indulgent, il y a malheureusement beaucoup d'étape avant que la bonne information arrive jusqu'à vos intervenants.

...suite à la page 2

Sommaire

FFAQ à FFARIQ...

passage d'une Fédération à l'autre... – 2

FFAQ to FFARIQ...from a federation to another...

Formulaire... Ajustement – 4

Form... Adjustment

Relevé 29 – 4

Statement 29

Comités national et local de concertation – 5

Local and national consultation committees

Il suffit de demander « Est-ce vrai ? » – 6

Simply Ask «Is this right?»

Région Outaouais – 7

Outaouais region

Socen : un parcours gagnant – 8

Socen : a successful path

L'Inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires du Québec
8500, boulevard Henri-Bourassa, bureau 256, Québec (Québec) G1G 5X1

Téléphone : 418 529-4734

Sans frais : 1 866 529-5868

Télécopieur : 418 529-0456

Sans frais : 1 866 388-8860

Courriel : info@ffariq.ca

Site Internet : www.ffariq.ca

N° d'enregistrement 0229-4338

Le masculin est utilisé pour simplifier la lecture des textes



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec



Donc, je vous suggère que lorsque vous rencontrez vos intervenants, de parler plutôt des besoins des enfants et non de l'entente collective et des changements.

La FFARIQ procèdera à une tournée de toutes les régions du Québec et vous serez invité à assister à une rencontre d'information à laquelle vous devriez vous faire un devoir d'assister. Ces visites en régions seront faites dans le but de vous aider à approfondir l'Entente collective et à bien en saisir tous les détails. Nous pourrions répondre à toutes vos questions.

Surveillez bien votre courrier et visitez le site web pour connaître les dates où nous passerons chez vous.

D'ici là, nous vous souhaitons un Heureux Printemps!

Votre présidente

Jacinthe Boucher

EDITORIAL- A WORD FROM OUR PRESIDENT

Over the last few months, much has been asked of you with regards to understanding the new rules and procedures pertaining to the implementation of the collective agreement: new forms, new appellations, new methods of remuneration, etc. In other words, an adjustment period is expected to assimilate all these new modalities.

You should find answers to all your questions in the Collective agreement. It is a document that you should familiarize yourself with by reading it and consulting it as soon as a question arises.

Many mailings were sent to you since the summer of 2012. You will notice that we are attentive to getting you the proper information.

However, we noticed that you do not always take the time to read the documents we sent you, likewise for the collective agreement. It is your responsibility to stay informed, to read the documentation we provide you and to take ownership of the collective agreement, in order for you to better understand the breadth of your new working conditions. The Inform'accueil is another source of information; it is sent to you many times during the year. We suggest you hold onto it and review them occasionally. You can also check the website updates (www.ffariq.org).

Also, there was a slight panic following many calls from you, stating that some youth center social workers were giving you information that was contrary to the information we provided; please be indulgent, there are many steps before the proper information reaches them.

Therefore, I suggest that when you meet with your social workers, you spend the time discussing the children's needs rather than the collective agreement and the changes it generates.

The FFARIQ will be touring all the Quebec regions and you will be invited to participate in an informative session; it is an opportunity you should not pass up. These regional visits are done with the objective to help you further understand the collective agreement and get a better grasp of the finer details. We will of course answer all your questions. Check your mail and visit the website to find out the dates we will be visiting in your region.

Until then, we wish you a Happy Spring!

Your president
Jacinthe Boucher



FFAQ à FFARIQ... passage d'une Fédération à l'autre...

Les débuts de la FFAQ

La fédération des familles d'accueil du Québec, (FFAQ), a été fondée en 1974 avec comme raison d'être la défense, la promotion et la valorisation des familles d'accueil dans la société. Établie dans la ville de Québec, elle développe son rayonnement à la grandeur de la province et bénéficie de l'aide financière récurrente du ministère de la santé et des services sociaux.

À cette époque, la fédération a un devoir de représentation des associations régionales où sont regroupées sur une **base tout à fait volontaire** les familles d'accueil. Chaque association a sa propre existence juridique, sa charte et ses règlements généraux et pouvait, si tel était le désir de ses membres, adhérer à la fédération et participer à son administration sous conditions du paiement des cotisations et de modification, au besoin, de leur statut et règlements pour être en conformité avec ceux de la fédération.

C'est ainsi que la FFAQ a regroupé l'ensemble des associations régionales de la province et qu'elle a occupé auprès des établissements publics, le rôle de défense et de valorisation du travail des familles d'accueil. Les associations régionales quant à elles, se sont efforcées d'offrir un soutien de première ligne à leurs membres et d'organiser des activités sociales entre les membres. Certaines régions ont même développé des relations très étroites avec des fondations et autres organismes charitables pour offrir aux enfants usagers différentes activités. Les cotisations étaient variables d'une région à l'autre mais il n'y avait aucune obligation pour les familles d'accueil de faire partie de leur association régionale.

La loi 49

Puis survient la contestation des Loi 7 et 8, l'arrêt du juge Danielle Grenier et finalement le projet de Loi 49 intitulée **LOI SUR LA REPRÉSENTATION DES RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL ET DE CERTAINES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES ET SUR LE RÉGIME DE NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE COLLECTIVE LES CONCERNANT.**

Par cette loi, le gouvernement vient obliger chaque famille d'accueil à être représentée au sein d'une association de type « syndicat » qui négocierait avec lui, les conditions de sa prestation.

La fédération réalise qu'elle doit rapidement s'ajuster à la nouvelle réalité si elle voulait non seulement préserver, mais aussi continuer à mettre à profit l'incroyable expérience acquise pendant plus de 35 ans à défendre les intérêts des familles d'accueil et d'en faire la promotion et la valorisation au sein de la société. La FFAQ a dès lors entrepris les démarches de transformation pour rencontrer les exigences du gouvernement quant à la capacité de représenter chaque famille d'accueil et ressource intermédiaire. Faisant appel à des conseillers juridiques, la FFAQ est ainsi devenue la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ).

Soucieuse de préserver l'âme et les valeurs de la fédération tout en développant une expertise de type syndicale, elle a conclu une entente de services avec l'Union des employés de service, local 800 de la FTQ. Parallèlement, la FFARIQ apporte plusieurs changements aux statuts et règlements généraux et le 28 septembre 2009, les familles d'accueil et les ressources intermédiaires rattachées à un premier établissement public (Centre jeunesse du Bas St-Laurent) sont finalement accréditées par la FFARIQ. Aujourd'hui, la FFARIQ représente plus de 2300 membres rattachés à 11 établissements publics.

La représentation des membres

Il faut bien comprendre les distinctions qui existent entre la FFAQ d'avant la LOI 49 et la FFARIQ d'aujourd'hui. Avant, les familles d'accueil qui le désiraient se regroupaient dans une association régionale et, de par les règlements de l'association, décidaient de leur adhésion à la FFAQ qui avait un rôle de représentation des associations.

Aujourd'hui, la FFARIQ a le rôle de représenter les membres directement dès lors qu'elle reçoit l'accréditation de la Commission des Relations de Travail suite aux démarches entreprises sous la Loi 49. En respect avec les principes de cette loi, principes qui se retrouvent aussi dans l'Entente collective signée en août dernier, la FFARIQ a formé des comités régionaux pour faciliter la mise en place des tables locales de concertation et de formation telles que définies par l'Entente collective.

Les directeurs de ces comités régionaux sont élus par l'ensemble des membres de chacune des régions lors d'assemblées générales, et bien que dans plusieurs cas, les personnes responsables des anciennes associations se retrouvent aujourd'hui dans les comités de direction régionaux, il ne s'agit pas d'un prolongement des anciennes associations. Au contraire, on doit les considérer comme le prolongement de la FFARIQ dans chacune des régions et ces comités doivent respecter l'ensemble des règles et procédures de la FFARIQ.

Puisque les anciennes associations continuent d'exister juridiquement jusqu'à leur dissolution par les autorités compétentes, la FFARIQ étudie présentement la possibilité de les transformer, si tel est le désir des membres, en « club sociaux » qui veilleraient à l'organisation d'activités pour les membres et qui pourrait recevoir les dons des organismes et corporations susceptibles de venir en aide à nos usagers et leur famille d'accueil. C'est un dossier à suivre...

FFAQ to FFARIQ...from a federation to another...

The beginnings of FFAQ

The Quebec Federation of Foster Families, (FFAQ), was established in 1974 in Quebec City, with the mission to represent, defend and promote the foster families in the society. Rapidly, it covered the whole province and developed solid relationship with the Health and Social Services Ministry from which, it received annual subsidies.

At that time, FFAQ had a duty to represent the regional associations that foster families could have joined **on a voluntarily basis**. Each association had its own legal existence, Charter and Statutes and could join the FFAQ and participate to its administration provided that appropriate dues were paid and that their Charter, Statutes and Bylaws be harmonized with those of the FFAQ if necessary.

After a short period of time, FFAQ became the only organisation representing the regional associations within the whole Province. It became active with various public institutions involved with foster families to promote and defend the roles and importance of foster families in our society. On their part, the regional associations were offering front line services to their members as well as organizing social events for members and their kids. Many associations developed long-term relationship with foundations and corporations to get money and support for various projects aimed to the benefit of the kids. The fees to be part of the regional association differed from one region to another and membership was not mandatory.

Bill 49

Then, a few unions joined forces to contest in court the Bills 7 and 8 which were invalidated by judge Danielle Grenier. Shortly after, the government presented **Bill 49 AN ACT RESPECTING THE REPRESENTATION OF FAMILY-TYPE RESOURCES AND CERTAIN INTERMEDIATE RESOURCES AND THE NEGOTIATION PROCESS FOR THEIR GROUP AGREEMENTS**.

With this Bill, the government forces all foster families and intermediate resources to be represented by an "union" type association that would eventually negotiate the conditions of their services.

Quickly, FFAQ realized that it must adjust itself to the new reality if it were not only to salvage but also to continue offering its incredible experience and expertise developed over the previous 35 years to serve the foster families, in defending them and representing their interest. FFAQ decided to jump on the train and initiated the required transformation to meet with the Bill 49 requirements to be accepted as an union-type organization. With the advices of legal counselors and other professionals, FFAQ became the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ).

Concerned about preserving the soul and values of the federation while developing an union-type approach, FFARIQ

...suite à la page 14

FORMULAIRE... AJUSTEMENT

Nous venons de prendre un autre virage avec les nouvelles rétributions dont vous bénéficiez depuis le 1^{er} janvier 2013. Il s'agit d'un changement de cap imposant, qui a suscité beaucoup d'interrogations et provoqué quelques inquiétudes. De très nombreux courriels et téléphones nous sont parvenus à ce sujet.

Vous devez maintenant compléter le *Formulaire de facturation* mensuel sur lequel vous devez confirmer les présences, les arrivées et les départs définitifs. Les frais variables que vous recevez le 15 du mois, sont calculés en vertu des informations transmises sur ce formulaire de facturation relativement aux placements du mois précédent. Vous devez absolument le retourner à votre établissement entre le 1^{er} et le 5 de chaque mois et n'oubliez pas de le signer et le dater.

Le 1^{er} du mois :

les frais fixes - **60%** de l'allocation quotidienne de 25.04 \$ soit, 15.02\$ / jour / nombre de places au contrat.

Païement des autres éléments de la rétribution Le 15 du mois :

SEULEMENT SI VOUS AVEZ UN OU DES PLACEMENTS

- Taux quotidien par usager (outil de classification-ajustement)
- Plus le 10,01 % de la rétribution ajustée
- 40% de l'allocation quotidienne de 25.04 \$, soit, 10.02\$ / jour / nombre de placement
- Allocation des dépenses personnelles : 5 \$ / jour / usager
- Autre rétributions spéciales (transport, activité, scolaire, etc.)

FORM... ADJUSTMENT

We have just taken another step with the changes in remuneration that are effective as of January 1st, 2013. It is an important change and it has raised a lot of questions and has even caused some of you to be concerned. We have received your numerous emails and phone calls on this topic.

You must now complete the monthly *Billing Form* on which you must confirm attendance, arrivals and definitive departures. The variable costs you receive on the 15th of each month are calculated according to the information submitted on this billing form for the previous month. You must return this completed form to your establishment between the 1st and 5th of each month, and you must remember to sign and date the completed form.

The 1st of the month:

fixed costs - **60%** of the daily allowance of \$25.04, namely 15.02\$ / day / number of spaces in the contract.

Payment of the other items of remuneration The 15th of the month:

ONLY IF YOU HAVE ONE OR MORE PLACEMENTS

- Daily rate per user (classification-adjustment tool)
- Plus the 10,01 % of the adjusted remuneration
- 40% of the daily allowance of \$25.04, namely 10.02\$ / day / number of placements
- Personal expense allowance: \$5 / day / user
- Other special remuneration (transportation, activity, school-related, etc.)

RELEVÉ 29

Votre établissement à préparer et vous a remis, le Relevé 29 qui établit les rétributions que vous avez reçues durant l'année 2012.

Lorsque vous produirez vos impôt pour l'année 2012, voici les formulaires que vous aurez à joindre :

- **(LM-53)** «Rétribution cotisable d'un responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire pour RRQ et RQAP
- **L'annexe L** «Rétribution cotisable d'un responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire» (ligne 40)
- **L'annexe R** «pour déterminer la cotisation que vous devez payer au RQAP»
- **La grille de calcul 445** «pour déterminer la cotisation que vous devez payer au RRQ pour un travail autonome»

Voici le lien à utiliser pour plus d'informations :

<http://www.revenuquebec.ca/fr/sep/f/formulaires/rl/rl-29.aspx>

STATEMENT 29

Your establishment has prepared and provided you with your Statement 29, which establishes all the remuneration that you have received during the year 2012.

For you to prepare your income tax report for the year 2012 here are the forms you will need to include:

- **(LM-53):** Insurable Earnings Under the QPIP and Pensionable Earnings Under the QPP of a Person Responsible for a Family-Type Resource or an Intermediate Resource
- **Schedule L:** Insurable earnings of a person responsible for a family-type resource or an intermediate resource (line 40 of

Schedule L)

- **Schedule R:** To determine the amount you must contribute to QPIP
- **Work chart 445:** To calculate the QPP contribution you are required to pay on any income you earned from self-employment

Here is the link to get more information:

<http://www.revenuquebec.ca/en/sep/f/formulaires/rl/rl-29.aspx>

COMITÉS NATIONAL ET LOCAL DE CONCERTATION

L'entente collective définit des principes fondamentaux qui lient les parties à l'Entente : établissements, Fédération et ressources. Ces principes sont des règles de base témoignant de valeurs essentielles ; ils ont pour but de guider les parties dans l'exercice de leurs fonctions, pouvoirs et responsabilités. Ces dernières déclarent privilégier, dans leurs relations, l'équité et la bonne foi de même que les valeurs d'humanisme, de respect, d'intégrité, de confiance, d'engagement et de simplicité.

Vous vivez des situations difficiles, certain conflit avec des intervenants, la résolution à l'amiable est privilégiée. Par contre, si la diffi-

culté ou le conflit ne se règle pas, c'est important que vous le disiez, ne restez pas avec le problème.

Vos représentants régionaux ont été invités à participer à une formation de deux jours en février. Cette formation traitait du rôle et des mandats du comité local de concertation et du règlement des litiges.

Dans un esprit de collaboration et de concertation, des mécanismes de concertation sont prévus, un comité a été mis en place dans chacune des régions. Ce comité compte trois représentants des ressources et trois représentants de l'établissement voici leurs mandat :

COMITÉ LOCAL DE CONCERTATION ET DE FORMATION CONTINUE

3 représentants de l'établissement et 3 représentants du comité régional

- Mécanisme de concertation
- Maintien de relations harmonieuses
- Rechercher des solutions aux difficultés
- Traiter les commentaires sur le mécanisme de révision de la classification
- Étudier toute mésentente et tenter de la régler
- Recommandations
- Planifier les activités de formation et mise en œuvre
- Établir un plan d'action annuel et calendrier des activités
- Tenir le registre des activités et bilan annuel
- Tenir le registre individualisé des formations suivies
- Reddition de compte au comité national

COMITÉ NATIONAL DE CONCERTATION ET FORMATION

Au plus 3 représentants du ministère et 3 représentants de la FFARIQ

- Mécanisme de concertation au niveau des parties à l'entente et les questions d'intérêt national.
- Assurer la concertation dans le suivi de l'Entente
- Étudier toute problématique pertinente aux parties à l'Entente, des établissements et des ressources
- Analyser toute mésentente non résolue au plan local et tenter de contribuer à son règlement.
- Recommandations susceptible d'améliorer la mise en œuvre ou l'application de l'Entente
- MANDAT NATIONAL AU PLAN DE LA FORMATION

LOCAL AND NATIONAL CONSULTATION COMMITTEES

The Collective Agreement defines the basic principles that bind the parties to the agreement: establishment, Federation, resources. These principles are the basic rules that demonstrate essential values; their goal is to guide the parties in the performance of their duties, powers and responsibilities. The latter declare that they will favour, in their relationships, equity and good faith, as well as values of humanism, respect, integrity, confidence, commitment and simplicity.

Should you encounter difficult situations, a conflict with a social worker, an amicable resolution is the ideal outcome. However, if this

situation or conflict do not resolve themselves, it is important that you speak up, and not keep the problem to yourself.

Your regional representatives were invited to participate in a two-day training in February. This training was on the role and mandates of the local consultation committee and conflict resolution.

In the spirit of collaboration and consultation, some consultation mechanisms are planned, and a committee has been established in each region. This committee is comprised of three representatives from the resources, and three from the establishments. Here are their mandates:

LOCAL CONSULTATION AND CONTINUOUS TRAINING COMMITTEE

3 representatives from the establishment and 3 representatives from the regional committee

- Consultation mechanism
- Maintain harmonious relations
- Look for solutions to difficulties
- Handle the comments on the classification review mechanism
- Investigate any misunderstanding and try to resolve it
- Recommendations
- Plan the training and implementation activities
- Establish an annual action plan and schedule of activities
- Maintain records of the activities and annual report
- Maintain an individualised record of trainings
- Accountability to the national committee

NATIONAL CONSULTATION AND TRAINING COMMITTEE

No more than 3 representatives from the ministry and 3 representatives from the FFARIQ

- Consultation mechanism for the parties in the Agreement and national interest questions
- Ensure coordination in the implementation of the Agreement
- Evaluate all issues relevant to the Agreement parties, the establishments and resources
- Analyse any unresolved disagreement at the local level and attempt to contribute to its resolution
- Recommendations likely to improve the implementation or the enforcement of the Agreement
- NATIONAL MANDATE WITH RESPECT TO TRAINING



Il suffit de demander « Est-ce vrai ? »

Il suffit de demander «Est-ce vrai?» Il ya des moments en tant que parent d'accueil lorsque nous dépendons de l'information qui nous est donnée par l'agence de protection de la jeunesse. Nous avons tous confiance que cette information est véridique et exacte. Toutefois, il est important de se rappeler que nos travailleurs spécialisés et les travailleurs sociaux pour enfants sont des êtres humains et les erreurs peuvent être faites. Tel est ma situation. Je suis parent d'accueil depuis plus de 20 ans et quand deux de mes enfants ont eu 18 ans, (les deux ayant des besoins spéciaux), j'ai été informé qu'ils seraient maintenus sur les taux de pension, mais qu'ils perdraient leurs cotisations. Ceci ne me semblait pas normal. Tous les programmes et les systèmes éducatifs ont été conçus pour les garder et de travailler avec eux jusqu'à l'âge de 21 ans, pourquoi le Gouvernement provincial couperais le soutien financier dont ils ont besoin pour les maintenir dans certains programmes ?

Heureusement, j'ai posé cette question à la FFARIQ. À ma grande joie, il y avait eu un malentendu de la loi sur cette question précise. Il s'est avéré que si l'enfant adoptif a 18 ans et fréquente une école approuvée par le Gouvernement provincial, ils continuent de fournir des services complémentaires de l'éducation jusqu'à l'âge de 21 ans et qu'ils n'ont pas de diplôme, l'enfant adoptif est habilité à poursuivre sur leurs cotisations. Avec l'aide de la FFARIQ les cotisations de mes enfants ont été réintégrées et j'ai reçu le paiement remontant presque trois ans.

Je tiens à remercier FFARIQ pour aider ma famille à résoudre ce problème. Ce fut plutôt simple et ne m'a presque pas couter de temps. Ils ont fait tout le travail et ont assisté à toutes les réunions sans moi. J'ai simplement eu à se poser la question, « Est-ce vrai? ».

Jackie

Simply Ask «Is This Right?»

There are many times as a foster parent when we are dependent of information given to us by the Youth Protection agency. We all trust that this information is true and accurate. However it is important to remember that our resource workers and the childrens social workers are human and mistakes can be made. Such is my situation. I have fostered for over 20 years and as two of my children turned 18 (both with special needs), I was informed that they would be maintained on board rates but that they would loose their grids. This never seemed right to me. All of the programs and educational systems were designed to keep them and work with them until the age of 21, why would the Provencial Gouvernement cut off the financial support they need to keep them in some of the programs.

Fortunately I asked this question to the FFARIQ. Much to my delight, there had been a misunderstanding of the law concerning this exact issue. As it turned out if the foster child is 18 and in a school approved by the Provencial Gouvernement to provide extended educational services until the age of 21 and they have not graduated, the foster child is entitled to continue on their grid. With the help of FFARIQ my kids grids were reinstated and I recieved payment going back almost three years.

I want to thank FFARIQ for helping my family resolve this issue. It was quite painless and required almost none of my time. They did all the work and attended all the meetings without me. I simply had to ask the question «is this right».

Jackie

07 RÉGION OUTAOUAIS

Le 3 décembre dernier, en avant-midi, nous avons reçu la visite de notre présidente, madame Jacinthe Boucher ainsi que monsieur Alexis Roy représentant syndical pour rencontrer les RTF de notre région et leur donner l'information sur l'entente collective récemment signée. Devant une salle bien remplie, les modalités d'application de nos nouvelles conditions d'exercice ont été traitées tant sur le plan normatif que financier. De plus, madame Boucher et monsieur Roy ont répondu aux multiples questions soulevées lors de la présentation.

En après-midi, nous avons profité de leur présence pour rencontrer les représentants du Centre Jeunesse (CJ) pour échanger sur le mode de fonctionnement du Comité local de concertation qui sera composé de trois représentants du CJ et trois représentants de votre comité régional. Les échanges ont porté principalement sur la composition de ce comité et les procédures à établir pour son bon fonctionnement. Le même mode de fonctionnement sera aussi appliqué pour le comité de formation et de perfectionnement.

Au début de la nouvelle année, nous avons eu notre premier comité local de concertation pour établir nos propres règles de fonctionnement, la fréquence de nos rencontres et discuter sur les documents

utilisés et fournis aux ressources afin de respecter les exigences de l'entente collective. Une prochaine rencontre aura lieu en février pour continuer le processus de concertation.

Plusieurs ressources nous demandent des informations et désirent recevoir des explications supplémentaires sur l'entente collective, la classification et plusieurs autres sujets qui touchent leurs conditions d'exercice. Je profite donc de l'occasion pour vous inviter à consulter régulièrement le site de la Fédération (www.ffariq.org) et consulter la section « Comités régionaux - Outaouais » pour connaître l'horaire des rencontres ou activités proposées. Une présentation conjointe sera donnée aux ressources pour les aider à cheminer adéquatement dans cette période de transition générée par l'arrivée d'une première entente collective.

Je souhaite à tous et à toute une excellente année, qui en sera une de changements et d'ajustements en gardant le cap sur l'objectif de bien s'occuper des enfants que nous accueillons.

Denis Turcotte
Administrateur, Outaouais (07)

07 OUTAOUAIS REGION

On the morning of December 3rd, we hosted a visit from our president, Mrs. Jacinthe Boucher along with Mr. Alexis Roy, union representative, who met with the RTFs of our region and gave them some information on the recently signed collective agreement. To a full-house attendance, the implementation modalities of our new working conditions were discussed, both from norms and financial standpoints. Additionally, Mrs. Boucher and Mr. Roy answered numerous questions raised during the presentation.

In the afternoon, we took advantage of their presence to meet with the representatives of the Youth Center (YC) to discuss the working methods of the Local Consultation Committee that will be composed of three representatives from the YC and three representatives of the regional committee. Discussions were mostly centered on how the committee would be established and what procedures to put in place to ensure that it works efficiently. The same operating rules will be applied to the training and improvement committee.

Early in the New Year, we held our first Local Consultation Committee meeting to determine our own operating rules, the frequency of our

meetings, and to discuss the documents to be used and supplied to the resources in order to be in accordance with the requirements of the collective agreement. Another meeting will take place in February to continue the consultation process.

Many resources request information and would like to have access to additional explanations on the collective agreement, the classification and many other subjects pertaining to their working conditions. I therefore take the opportunity to invite to regularly visit the Federation website (www.ffariq.org) and see the section «Regional Committees - Outaouais» to find out the schedule for meetings or for proposed activities. A joint presentation will be offered to resources, to help them cope during this transition period following our first collective agreement.

I wish each and every one of you an excellent year, one that will be marked by change and adjustments, while maintaining our heading on our goal of caring as best we can for the children we foster.

Denis Turcotte
Administrator, Outaouais (07)

L'approche S'OCcuper des ENfants (SOCEN)... un parcours gagnant pour les enfants placés et leur famille d'accueil !

Par :
Marie-Andrée Poirier, directrice du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) et professeure à l'Université de Montréal. Madeleine Dionne, coordonnatrice provinciale SOCEN, ACJQ. Isabelle Beaumier, coordonnatrice régionale SOCEN, CJQ-IU

Qu'est-ce que l'approche S'OCcuper des ENfants (SOCEN)?

Au début des années 90, l'approche « Looking after Children », a été développée en Angleterre dans le but d'améliorer la qualité et l'efficacité des soins offerts aux enfants confiés à des milieux substituts¹. Au Québec, l'approche « Looking after Children » a été traduite pour devenir **S'OCcuper des ENfants**, d'où l'acronyme SOCEN.

La vision de l'approche repose sur un cadre d'analyse du développement et du bien-être des enfants (Framework for the Assessment for Children in Need and their Families, FACNF) développé par les Britanniques, à partir de constats provenant de divers domaines de recherche au cours des quarante dernières années (Department of Health, 2001). Ce cadre d'analyse repose sur une vision intégrée du bien-être de l'enfant. Celui-ci, placé au centre des préoccupations, est envisagé comme la résultante de l'interrelation de trois dimensions :

- 1) les besoins de l'enfant en matière de développement;
- 2) les capacités parentales à les satisfaire;
- 3) les facteurs familiaux et environnementaux susceptibles d'influencer les réponses à ces besoins.

Au plan de l'intervention, ce cadre propose diverses orientations concernant l'analyse des situations des enfants vulnérables et les actions à poser afin d'assurer leur mieux-être. Celles-ci doivent, entre autres, être centrées sur l'enfant et motivées par son développement optimal; assurer l'égalité des chances; considérer les forces et identifier les difficultés et se dérouler dans un cadre de collaboration.

Au Québec, de nombreux chercheurs associés au GRAVE, réalisent depuis plusieurs années, des travaux autour de ce cadre d'analyse afin de le traduire, de l'adapter et de le faire vivre dans des projets concrets d'action : l'approche SOCEN auprès des enfants placés ainsi que l'Initiative AIDES (Action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité) qui s'adressent aux enfants exposés à

de multiples facteurs de risques qu'ils soient signalés ou non à la Direction de la protection de la jeunesse (www.initiativeaides.ca).

L'approche SOCEN est une approche novatrice de suivi des enfants placés axée sur le développement et le bien-être de l'enfant. Par une évaluation minutieuse des besoins de l'enfant, SOCEN vise à améliorer ses expériences et ses conditions de vie actuelles, de façon à promouvoir son développement optimal et à développer sa résilience. L'approche SOCEN permet de déterminer les besoins, les forces et les aspirations de l'enfant comme base de la planification de l'intervention. Également, dans un esprit de partenariat, cette approche permet de soutenir les adultes (parent, parent d'accueil et intervenant) qui prennent soin de l'enfant afin de répondre aux besoins de l'enfant et favoriser son développement optimal.

Concrètement, SOCEN propose l'utilisation du cahier d'évaluation et de suivi (CÉS), l'outil au cœur de l'approche. Le CÉS permet d'identifier les besoins et les forces de l'enfant selon sept dimensions de développement (la santé, l'éducation, le développement affectif et comportemental, l'identité, les relations familiales et sociales, la présentation de soi et les habiletés à prendre soin de soi) et en fonction de son âge. Pour chacune des dimensions, une série de questions font ressortir les besoins des enfants, les résultats attendus et les actions à prendre pour les atteindre. Les données issues du CÉS permettent de planifier l'intervention et donc, se traduisent dans le plan d'intervention. Cet outil, utilisé sur une base annuelle, permet également de suivre le vécu de l'enfant et de constater son évolution.

La Banque provinciale de données

Les données qui proviennent du CÉS permettent l'évaluation rigoureuse de la situation de l'enfant, une meilleure planification de l'intervention mais également, une meilleure connaissance des enfants placés et du travail réalisé par leur famille d'accueil. En effet, la Banque provinciale de données SOCEN a été mise en place et permet de rassembler, de façon confidentielle, l'ensemble des données concernant les enfants qui bénéficient de l'approche SOCEN. Les CÉS réalisés par les intervenants et les familles d'accueil des 16 centres jeunesse du Québec sont envoyés à cette banque, logée au CJQ-IU, et permettront prochainement de mieux connaître qui sont nos enfants placés et l'ampleur du travail réalisé par les familles d'accueil. En ayant une meilleure connaissance du portrait et des besoins des enfants placés, les informations contenues dans la Banque provinciale de données SOCEN permettront aussi d'éclairer certaines décisions en lien avec l'offre de services aux jeunes placés en famille d'accueil.

1. Parker, R., Ward, H., Jackson, S., Aldgate, J. et Wedge, P. (Eds.) (1991). *Looking After Children : Assessing Outcomes in child care*. The Report of an Independent Working Party established by the Department of Health. London: HMSO, 205p.

Des projets d'évaluation

Au Québec, différents projets d'évaluation ont permis de mieux comprendre les conditions d'implantation de cette approche et ses retombées pour les jeunes, les familles d'accueil et les intervenants. Ces évaluations ont été menées par la chercheuse Marie-Andrée Poirier, professeure à l'Université de Montréal et directrice du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE), et par Marie-Claude Simard, chercheuse d'établissement au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU).

Une première démarche d'évaluation a été réalisée lors d'un projet pilote d'implantation de l'approche SOCEN dans quatre centres jeunesse (Bas-Saint-Laurent, Batshaw, Chaudière-Appalaches et Outaouais). Cette évaluation réalisée, entre 2004 et 2009, portait sur l'implantation et les retombées potentielles de l'approche et ce, à partir du point de vue des jeunes, des parents d'accueil et des intervenants². Une deuxième démarche d'évaluation est actuellement en cours au CJQ-IU. Elle a pour but d'évaluer les retombées du recours à cette approche sur l'évolution des enfants et du soutien qui leur est offert et ce, en comparant les enfants qui bénéficient de l'approche SOCEN avec un groupe d'enfants placés non impliqués dans le projet. Le rapport final sur cette deuxième démarche d'évaluation sera disponible à l'été 2013. Des résultats prometteurs laissent entrevoir certains défis mais surtout, de nombreux bénéfices dans l'utilisation de l'approche SOCEN³. Afin de maximiser les retombées positives du recours à cette approche, elle doit « se vivre au quotidien », en ce sens des efforts soutenus doivent être mis en place pour favoriser son appropriation et son intégration dans les pratiques quotidiennes des gestionnaires, des intervenants et des familles d'accueil.

Un Conseil provincial très actif !

Le Conseil Provincial SOCEN, en liaison avec la Table des directeurs clientèles de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), est l'instance responsable d'assurer la mise en œuvre de l'implantation de l'approche SOCEN dans les seize centres jeunesse du Québec. Il est composé de la coordonnatrice provinciale, des 16 coordonnateurs régionaux de l'implantation SOCEN, d'un représentant des centres jeunesse-instituts universitaires et d'une chercheuse universitaire.

Depuis la fin du projet pilote d'implantation en 2009, plusieurs travaux réalisés par le Conseil Provincial SOCEN ont notamment permis les adaptations québécoises du cadre de référence théorique de l'approche, des outils de sensibilisation et de promotion et du CÉS. La nouvelle version québécoise des CÉS intègre maintenant deux nouveaux outils pour soutenir l'identification des besoins prioritaires

2. Poirier, Marie-Andrée, Simard, Marie-Claude et coll. (2010), Évaluation du projet S'occuper des enfants (SOCEN) au Québec. Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, Phase I-II, 2004-2009.

3. Pour plus de détails voir le Rapport final du projet S'occuper des enfants (SOCEN) au Québec (2010) par Poirier, Simard, Decaluwe et Beaumier (2010). Le sommaire exécutif de ce rapport est disponible à l'adresse suivante : http://www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be2da39/socen/documents/sommaire_executif_du_rapport_final.pdf

de développement de l'enfant soit, la page de droite codifiée qui sert de « passerelle » entre les informations recueillies à l'aide des questions du CÉS et le plan d'intervention et le portrait synthèse de l'enfant à chacune des sept dimensions de son développement. De plus, un guide intitulé le « Cahier d'évaluation et de suivi : Des balises pour en assurer la qualité » est maintenant remis à tous les intervenants formés à l'approche. Des arrimages entre SOCEN, le plan d'intervention et le nouvel instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance ont aussi été réalisés.

La formation SOCEN est la première et la seule à ce jour, à rassembler pendant deux jours, les intervenants usagers, les intervenants ressources et les parents d'accueil, pour réfléchir ensemble au développement positif de l'enfant accompagné selon l'approche SOCEN.

Également, des outils SOCEN de sensibilisation et de promotion ont récemment été élaborés : des bandes dessinées sont disponibles aux intervenants pour introduire les enfants et les adolescents à l'approche et des tableaux magnétiques pour reconnaître les réussites des enfants sont remis aux familles d'accueil pendant la formation.

L'année 2013 marque l'arrivée de la dernière cohorte des centres jeunesse qui implantent l'approche SOCEN auprès d'enfants hébergés en famille d'accueil. De nombreux autres projets sont en cours notamment, le déploiement de l'approche auprès d'un plus grand nombre d'enfants hébergés en famille d'accueil, dans chacune des régions du Québec, l'élaboration de différentes activités de mises à jour pour les acteurs SOCEN et nos premiers portraits extraits de la Banque provinciale de données SOCEN. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le coordonnateur de l'approche SOCEN de votre centre jeunesse.



The SOCEN approach (S'OCcuper des ENfants / Looking after Children)... a successful path for children and their foster families!

By:

Marie-Andrée Poirier, director of the Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) and professor at Université de Montréal. Madeleine Dionne, provincial SOCEN coordinator ACJQ. Isabelle Beaumier, regional SOCEN coordinator, CJQ-IU

What is the SOCEN approach (Looking after children)?

In the early 90s, the « Looking after Children » approach was developed in England, with the objective to improve the quality and efficiency of the care provided to children entrusted to substitute environments¹. In Quebec, the « Looking after Children » approach was translated to become S'OCcuper des ENfants, with the acronym SOCEN.

The approach's vision rests on the *Framework for the Assessment for Children in Need and their Families*, FACNF, developed by the British, from observations originating from various research areas, over the course of the last forty years (Department of Health, 2001). This framework rests on an integrated view of the child's well-being. Being at the core of the preoccupations, the child's well-being is considered to be the result of the interrelation between three key aspects:

- 1) The child's needs in terms of development;
- 2) The parents' abilities to satisfy them;
- 3) The familial and environmental factors that are susceptible to have an influence on how those needs are addressed.

With regards to intervention, this framework proposes various orientations for the analysis of situations with vulnerable children, and the actions to take to ensure their well-being. These must be, among other things, centered on the child and motivated by optimising his development; ensuring equal opportunities; considering strengths and identifying difficulties, while pursuing them in a collaborative mindset.

In Quebec, many researchers associated with GRAVE have been working with this framework; to translate it, to adapt it and to make it part of specific action projects: the SOCEN approach with placed children as well as the AIDES initiative (Action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité) that is directed

at children exposed to multiple risk factors, whether they have been reported to the Youth Protection Services or not (www.initiativeaides.ca).

The SOCEN approach is a novel approach to monitoring placed children, centered on the well-being and development of children. By a careful evaluation of a child's needs, SOCEN aims to improve his experiences and current living conditions, in order to promote an optimal development and develop his resilience. The SOCEN approach allows to determine the needs, strengths and goals of the child as a baseline, when establishing the intervention plan. In the spirit of partnership, this approach also allows to support the adults (parent, foster parent, social worker) who care for the child, in order to address the child's needs and promote an optimal development.

Concretely, SOCEN proposes the use of the monitoring and evaluation notebook (cahier d'évaluation et de suivi CÉS), the tool at the core of the approach. The CÉS allows to identify the needs and strengths of the child, according to the seven aspects of development (health, education, emotional and behavioural development, identity, social and family relations, self-presentation and the ability to take care oneself), according to the child's age. For each aspect, a series of questions allow to highlight the child's needs, the expected results and the actions to undertake in order to reach these results. The data from the CÉS allow to plan the intervention and therefore, translates into the intervention plan itself. This tool, used on a yearly basis, also allows to monitor the child's experience and note his evolution.

The provincial database

The data from the CÉS allow for an in-depth evaluation of the child's situation, a better planning of the intervention, but also, a better understanding of the placed children and the work accomplished by their foster family. Indeed, the provincial SOCEN database was established and collates, confidentially, the data regarding children who benefit from the SOCEN approach. The CÉS completed by social workers and foster families from 16 youth centers in Quebec are sent to this database, housed CJQ-IU, and in the near future, will provide a way to better determine who are these placed children and have a better assessment of the workload carried out by the foster families. By having a more precise picture of the situation and knowledge of the placed children's needs, the information in the provincial SOCEN database will also help make better decisions regarding the range of services offered to youth placed in foster care.

1. Parker, R., Ward, H., Jackson, S., Aldgate, J. et Wedge, P. (Eds.) (1991). *Looking After Children : Assessing Outcomes in child care*. The Report of an Independent Working Party established by the Department of Health. London: HMSO, 205p.

Evaluation projects

In Quebec, different evaluation projects have allowed to gain a better understanding of the conditions to implement this approach, its outcomes for the youth, foster families and social workers. These evaluations were conducted by researcher Marie-Andrée Poirier, professor at Université de Montréal and director of the Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE), and by Marie-Claude Simard, researcher at the Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU).

A first evaluation process was completed during a pilot-project to implement the SOCEN approach in four youth centers (Bas-Saint-Laurent, Batshaw, Chaudière-Appalaches et Outaouais). This evaluation, conducted between 2004 and 2009, focused on the implementation and the potential fallout of the approach, from the standpoint of youth, foster parents and social workers². A second evaluation process is currently underway at the CJQ-IU. It has for objective to assess the impact of choosing this approach on the evolution of children and on the support they are offered, by comparing the children who benefit from the SOCEN approach to a group of placed children that are not involved in the project. The final report on this second evaluation will be available during summer 2013. Promising results suggest that there will be certain challenges, but mostly, numerous benefits to using the SOCEN approach³. In order to maximise the positive outcomes of adhering to this approach, it must be lived daily, and in that sense, sustained efforts must be in place to promote and facilitate its ownership and integration in the daily practices of the managers, social workers and foster families.

A very active provincial Council!

The SOCEN Provincial Council, together with the Client Director Table of the Quebec Association of Youth Centers (ACJQ), is the authority responsible to ensure the implementation of the SOCEN approach in the sixteen youth centers of Quebec. It is composed of the provincial coordinator, the 16 regional coordinators for the SOCEN implementation, a representative from the youth center-university institutes and a university researcher.

Since the end of the implementation pilot-project in 2009, many efforts conducted by the SOCEN Provincial Council have made possible the Quebec adaptation of the theoretical reference framework of the approach, awareness and promotion tools, as well as the CÉS. The new Quebecois version of the CÉS integrates two new tools to support the identification of priority needs for child development; the codified right-hand page which serves as a bridge between the gathered information thanks to the CÉS questions and the interven-

tion plan and summary profile of the child for each of the seven development aspects. In addition, a guide entitled 'Notebook for evaluation and monitoring: markers to ensure quality' is now provided to each social worker trained in the approach. Alignments between SOCEN, the intervention plan and the new tool for determination and classification of support services have also been established.

The SOCEN training is the first and only to this day, to unite for two days, the user workers, the resource workers and the foster parents, so they can reflect together on the positive development of the child accompanied by the SOCEN approach.

As well, some SOCEN awareness and promotion tools have recently been developed: comic strips available to the social workers so they can introduce children and teenagers to the approach, as well as magnetic boards to recognize the child's accomplishments are supplied to the foster families during their training.

The year 2013 marks the arrival of the last cohort of youth centers who are implementing the SOCEN approach with children in foster families. Many other projects are underway, namely, the deployment of the approach with a greater number of children in foster care, in every region of Quebec, the establishment of various activities updated for SOCEN participants and our first profiles extracted from the SOCEN Provincial Database. For more information, you can contact the SOCEN approach coordinator of your youth center.



2. Poirier, Marie-Andrée, Simard, Marie-Claude et coll. (2010), Évaluation du projet S'occuper des enfants (SOCEN) au Québec. Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, Phase I-II, 2004-2009.

3. For more information, consult the *Rapport final du projet S'occuper des enfants (SOCEN) au Québec (2010)* by Poirier, Simard, Decaluwe et Beaumier (2010). The executive summary of this report is available at the following URL: http://www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be2da39/socen/documents/sommaire_executif_du_rapport_final.pdf

La Roulette SOCCEN, un outil de sensibilisation pour mieux soutenir les familles d'accueil !

Par Isabelle Beaumier, agente de planification, de programmation et de recherche au CJQ-IU et Rachel Lépine, coordonnatrice au partenariat, Centre de recherche JEFAR

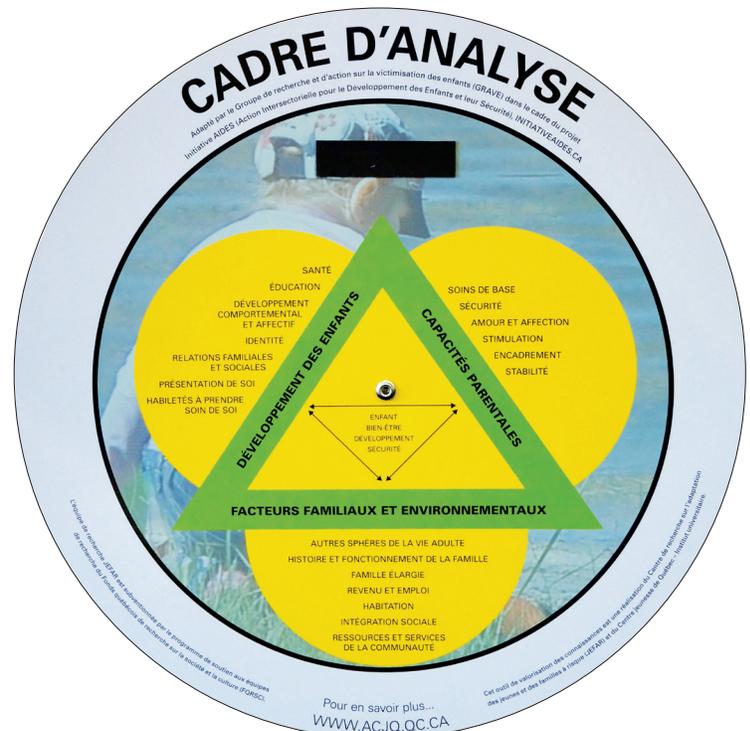
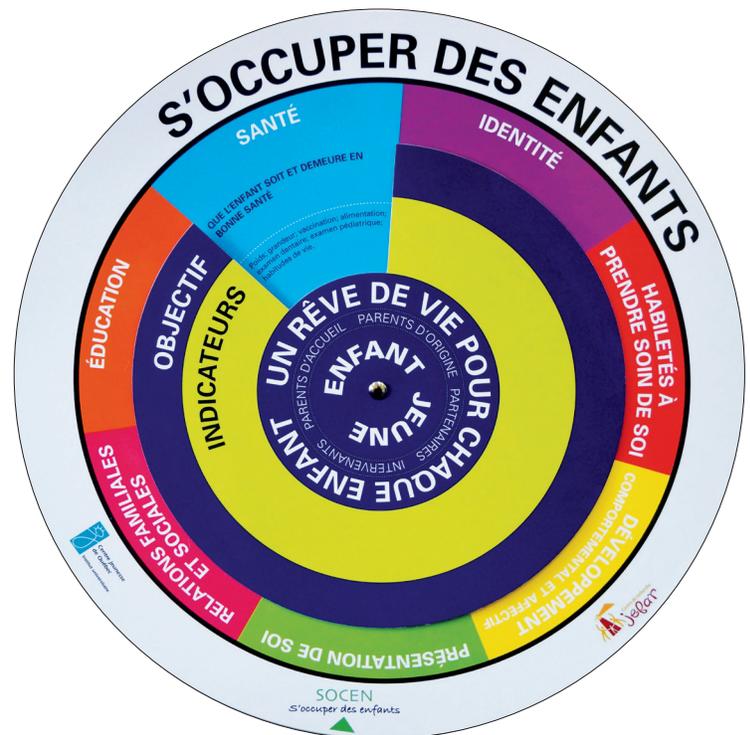
Le projet de la Roulette SOCCEN

Réalisé sous la responsabilité de Marie-Claude Simard, chercheure au Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) et au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU), la *Roulette SOCCEN* est un outil de valorisation des connaissances qui a été produit en 2012, en partenariat avec l'équipe JEFAR et le CJQ-IU. Un groupe de travail, formé de la chercheure, de professionnelles de recherche et de la coordonnatrice de l'approche SOCCEN au CJQ-IU, a conçu et a veillé à sa réalisation. En soi, la *Roulette SOCCEN* vise à promouvoir l'approche et se veut un rappel des différents éléments qui permettent l'évaluation des besoins de l'enfant à chacune des étapes de son développement. Le cadre d'analyse, au cœur de l'approche, est aussi présenté.

L'objectif de ce projet était de sensibiliser les parents d'accueil aux dimensions de l'approche « SOCCEN », d'en faciliter la compréhension et de permettre une utilisation rapide des concepts dans le quotidien auprès des enfants. Dans le cadre de ce projet-pilote, cet outil a été remis aux parents d'accueil et aux intervenants ayant reçu la formation à l'approche SOCCEN au CJQ-IU. Un court sondage accompagnant la roulette a permis de connaître l'appréciation qu'en font les parents d'accueil et les intervenants du CJQ-IU.

Qu'en pensent les familles d'accueil et les intervenants ?

Le sondage a été réalisé auprès de sept parents d'accueil et de dix-neuf intervenants de l'application des mesures et des ressources afin d'évaluer l'appréciation, l'utilité et l'utilisation de la roulette. Les principaux résultats tirés de ce sondage indiquent que tous les participants estiment que la *Roulette SOCCEN* est un bon aide-mémoire en ce qui a trait aux aspects du développement de l'enfant abordés lors de la formation. De même, tous ont rapporté que les familles d'accueil ayant reçu la formation sur l'approche SOCCEN devraient recevoir la roulette. L'ensemble des participants ont apprécié que leur soit remis un tel outil, qualifié d'intéressant pour les familles d'accueil concernées.



The *SOCEN Roulette*, an awareness tool to help support foster families!

Également, les parents d'accueil et les intervenants croient que la *Roulette SOCEN* est un outil intéressant pour les jeunes (85%) et les intervenants (89%) qui participent à l'approche. Par exemple, 79% des parents d'accueil et des intervenants à l'application des mesure rapportent que, dans leur fonction, la *Roulette SOCEN* leur a permis de préciser certaines notions de l'approche avec le jeune.

« Je trouve que c'est un très bel outil qui permet d'échanger avec l'enfant et lui faire prendre conscience de ce qu'il est et ce qu'il a ».

Plusieurs participants ont qualifié l'outil « d'attrayant » et de « coloré ». Ils estiment que la *Roulette SOCEN* est intéressante puisqu'elle résume l'approche de façon concise, représente un élément visuel et un aide-mémoire facile à comprendre, à consulter et à utiliser.

« En étant placée à la vue sur le frigo avec ses couleurs vives, je me remets constamment en état d'attention sur mes propres attitudes et celles à développer avec les enfants pour notre équilibre familial ».

Finalement, un autre participant a mentionné : « À mon avis, on aurait dû sortir ce petit bijou depuis belle lurette ».

Conclusion

Les familles d'accueil et les intervenants ayant participé à la démarche sont tous positifs par rapport à cet outil. Leurs propos témoignent de l'utilité et de la pertinence de ce genre d'outil pour les familles d'accueil dans le cadre d'une approche telle que SOCEN. La *Roulette SOCEN* permet aux parents d'accueil et aux intervenants d'être sensibilisés, de bien comprendre et d'utiliser rapidement les différents concepts et les dimensions de l'approche dans le cadre de leur travail auprès des enfants. La diffusion et la conception de cet outil représentent une façon efficace de valoriser les connaissances et de permettre aux parents d'accueil de les utiliser dans leur quotidien auprès des enfants.

Pour en savoir plus :

Beaumier, I., Simard, M.-C., Lépine, R., Labrecque, L. *Développement d'un outil de sensibilisation destiné aux parents d'accueil et aux intervenants ayant reçu la formation à l'approche S'occuper des enfants (SOCEN)*. « *Roulette SOCEN* ». *Évaluation du projet*. CJC-IU et Centre de recherche JEFAR, janvier 2013. (Voir l'onglet Publications (articles et rapports de recherche), www.jefar.ulaval.ca/centrejefar)

By Isabelle Beaumier, planning, program and research agent, at CJC-IU and Rachel Lépine, partnership coordinator at Centre de recherche JEFAR

The *SOCEN Roulette* project

Executed under the responsibility of Marie-Claude Simard, researcher at the Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) and at the Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJC-IU), the *SOCEN Roulette* is a knowledge enhancing tool developed in 2012, as a partnership between the JEFAR and the CJC-IU teams. A working group, including the main researcher, research professionals and the SOCEN approach coordinator at the CJC-IU, designed and ensured the project's realisation. As such, the *SOCEN Roulette* aims to promote the SOCEN approach and to serve as a reminder of the different elements that allow assessing the child's needs at each milestone during his development. The analysis framework, at the heart of the approach, is also presented.

This project's objective was to raise foster parents' awareness of the SOCEN approach parameters, to facilitate their understanding and allow them to quickly put into practice these concepts in their daily routine with children. Within the framework of this pilot-project, this tool was provided to foster parents and social workers who had received the SOCEN approach training at the CJC-IU. A brief survey accompanying the roulette allowed to determine the appreciation the foster parents and social workers from the CJC-IU had for it.

What did the foster parents and social workers think?

The survey was conducted with seven foster parents and nineteen social workers in the application of measures and resources, in order to assess the appreciation, usefulness and usage of the roulette. The main results obtained from this survey indicate that all participants consider the *SOCEN Roulette* to be a good memory-aid when it comes to child development aspects discussed during the training. As well, all have reported that foster families having been trained on the SOCEN approach should receive the roulette. Most of the participants appreciated that such a tool be provided to them, and it was deemed useful for concerned foster families.

In addition, foster parents and social workers believe that the *SOCEN Roulette* is an interesting tool for youngsters (85%) and social

...suite page suivante



...suite de la page 3

...suite de la page 9

The *SOCEN Roulette*, an awareness tool to help support foster families!

FFAQ to FFARIQ... from a federation to another...

signed a service agreement with the Union des employés de service, local 800 of the FTQ. At the same time, several changes are made to its Charter, statutes, rules and regulations and on September 28th 2009, the foster families and intermediate resources serving the Bas St-Laurent became the first members officially accredited through the FFARIQ.

Today, FFARIQ represents over 2300 members serving 11 public establishments

Representing the members: FFARIQ and regional committees.

There are clear differences between the FFAQ prior to Bill 49 and today's FFARIQ. Before, the foster families could join in their regional association on a voluntarily basis, and their association could also join on a voluntarily basis the FFAQ. The FFAQ had a responsibility to represent the regional association and to promote and defend the role of the foster families.

Today, FFARIQ directly represents all foster families and intermediate resources attached to a specific public establishment as soon as formal accreditation is received from the Commission des Relations de Travail du Québec. In accordance with the requirements of Bill 49, which are also found in the Group Agreement signed last August, FFARIQ has formed regional committees whose role is to facilitate the local organization of services to members and participate to the Parity Table and Training Table as defined in the Group Agreement.

Managers on these local committees are elected by the members of each region at the annual regional assembly. Despite the fact that in many regions, the elected members are the same ones that used to be managing the former regional associations, the regional committees have no link with the former regional association. Indeed, they are an extension of the FFARIQ and they must follow its rules and regulations.

Because the former regional associations continue to legally exist, FFARIQ is currently investigating the possibility of transforming them into some sort of social club, enabling the members, if so desired, to continue with organizing social events and to solicit, receive and administer donations for the benefits of kids and families within their regions. It is an important part of our collective history that has been put aside because of all the priorities imposed on the Federation, but time is coming to resume these activities so important for our families, resources and users.

workers (89%) who engage in the approach. For example, 79% of the foster parents and social workers in the application of measures report that in their role, the *SOCEN Roulette* allowed them to clarify certain aspects of the approach with a youth.

«I find it is a great tool that allows us to interact with the child and bring him to realise what he is and what he has».

Many participants qualified the tool as «appealing» and «colorful». They consider that the *SOCEN Roulette* is interesting because it summarizes the approach in a concise manner, is a memory-aid that is easy to understand, consult and use.

«By placing it front and center on the fridge, with its vibrant colors, I am constantly paying attention to my own attitudes and those to develop with the children, to maintain our family equilibrium».

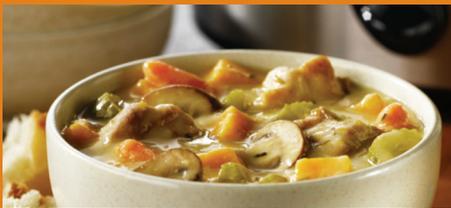
Finally, another participant mentioned: «In my opinion, this little gem should have seen the light of day ages ago».

Conclusion

Foster families and social workers that took part in the process all feel positively about this tool. Their comments highlight the usefulness and relevance of this kind of tool for foster families in an approach such as SOCEN. The *SOCEN Roulette* allows foster parents and social workers to be sensitized, to fully understand and quickly put into practice all the different aspects and concepts of the approach, within their work with the children. The design and distribution of this tool represent an efficient way to promote knowledge and to make it easier for foster families to use them in their daily lives with the children.

To find out more:

Beaumier, I., Simard, M.-C., Lépine, R., Labrecque, L. *Développement d'un outil de sensibilisation destiné aux parents d'accueil et aux intervenants ayant reçu la formation à l'approche S'occuper des enfants (SOCEN). «Roulette SOCEN».* Évaluation du projet. CJQ-IU et Centre de recherche JEFAR, janvier 2013. (See Publications (articles and research reports), www.jefar.ulaval.ca/centrejefar)



Ragoût de poulet campagnard à la mijoteuse

Ingrédients

- 2 c. à soupe (30 ml) huile de canola
- 2 lb (908 g) hauts de cuisses de poulet, désossés et sans peau, découpés en bouchées
- 1 oignon moyen, coupé en dés
- 2 branches de céleri, coupées en dés
- 2 tasses (500 mL) patates douces, coupées en dés
- 1 tasse (250 mL) mini-carottes
- 2 gousses d'ail, hachées
- 8 oz (227 g) champignons, tranchés
- ½ tasse (125 mL) farine
- 1 contenant (900 mL) bouillon de poulet CAMPBELL'S® Prêt à utiliser avec 30 % moins de sodium
- 1 boîte (284 mL) soupe condensée CAMPBELL'S® Crème de céleri à faible teneur en gras
- 1 c. à table (5 mL) romarin, séché
- 2 feuilles de laurier
- ½ tasse (125 mL) crème à fouetter 35 %

Directives

1. Dans une grande poêle, réchauffer l'huile à feu moyen-élevé, puis faire sauter le poulet jusqu'à ce qu'il soit uniformément doré, de 4 à 5 minutes. Ne pas surcharger la poêle. Il se peut que l'on doive cuire les morceaux de poulet en plusieurs petites quantités. Transférer le poulet cuit dans la mijoteuse.
2. Dans la même poêle, ajouter les oignons, le céleri, les patates douces et les carottes et cuire de 4 à 5 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Ajouter l'ail et continuer la cuisson pendant 1 minute. Ajouter les champignons et la farine et poursuivre la cuisson de 3 à 4 minutes, en remuant pour combiner les ingrédients. Transférer le contenu de la poêle dans la mijoteuse.
3. Ajouter dans la mijoteuse le restant des ingrédients (bouillon, crème de céleri, romarin et feuilles de laurier) à l'exception de la crème, remuer, couvrir et laisser cuire à feu doux durant 7 à 9 heures.
4. Juste avant de servir, ajouter la crème dans la mijoteuse et cuire à feu élevé pendant 10 minutes. Remuer pour mélanger les ingrédients, retirer les feuilles de laurier et servir.



Brochettes de saumon et de crevettes marinées

Pour 3 personnes

- 2 pavés de saumon frais
- 600 g de grosses crevettes cuites ou crues
- ½ poivron
- 6 tomates cerises
- Pour la marinade
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 cuillère à café de citron
- ½ cuillère à café de gingembre
- 2 cuillères à soupe de sauce soja
- 1 cuillère à soupe de miel

Préparation

1. La veille décortiquer les crevettes, enlever leur tête, couper le saumon en morceaux.
2. Mélanger tous les ingrédients de la marinade ensemble et laisser mariner le saumon et les crevettes dedans.
3. Le lendemain laver le poivron et les tomates cerises, découper le poivron en morceaux.
4. Enfiler le saumon dans des pics à brochettes suivant l'ordre poisson, poivron crevettes et terminer la brochette par une tomate cerise, aïnsi de suite jusqu'à épuisement des ingrédients.
5. Faire cuire 10 minutes au barbecue.



Sandwich roulé dinde fromage et pomme

Ce qu'il vous faut

- 1 petite tortilla de blé entier
- 1 c. à soupe de tartinaide Miracle Whip Calorie-Wise
- 1 tranche de fromage Singles Kraft léger
- ¼ tasse de laitue iceberg déchiquetée
- 40 g de poitrine de dinde de charcuterie, tranchée
- ¼ d'une pomme rouge, en tranches fines

Ce qu'il faut faire

ÉTENDRE la tartinaide Miracle Whip sur la tortilla.

GARNIR du reste des ingrédients et rouler.

Conseils des cuisines kraft

Substitut

Remplacer le ¼ de pomme par ¼ de poire fraîche.

Prenez de l'avance

Envelopper le sandwich bien serré dans de la pellicule plastique. Réfrigérer jusqu'à 24 heures avant de servir.

Présentation suggérée

Servir avec 5 carottes miniatures, 1 tasse de lait 1 % et 1 sachet (30 g) de biscuits Mini Oreo Christie Snak Pak.



Œufs en coupelles de jambon et salade de roquette

Temps de préparation : 15 min

Cuisson : 14 min

Portions : 8

- Coupelles de jambon
- 8 minces tranches de jambon Forêt noire d'environ 15 cm (6 po) de diamètre
- 8 œufs
- Sel et poivre
- Salade de roquette
- 1 litre (4 tasses) de bébé roquette
- 1 poivron rouge, grillé et coupé en fines lanières
- 15 ml (1 c. à soupe) de vinaigre de vin rouge
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- Sel et poivre

Préparation

1. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180°C (350°F). Beurrer 8 moules à muffins.
2. Faire une incision dans chaque tranche de jambon, du centre vers l'extérieur. Chemiser chaque moule d'une tranche de jambon. Casser un œuf dans chaque coupelle. Saler et poivrer.
3. Cuire au four de 14 à 16 minutes ou jusqu'à ce que l'œuf atteigne le degré de cuisson désiré. Retirer du four et laisser tiédir.

Salade de roquette

1. Dans un bol, mélanger les légumes et arroser de vinaigre et d'huile d'olive. Saler et poivrer.
2. Placer les coupelles dans une assiette de service et accompagner de salade.



Vous avez besoin d'aide ou d'information?

LES COMITÉS RÉGIONAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Faites-nous connaître votre adresse électronique à infocourriel@ffariq.ca
Mentionnez vos nom, adresse et la région. Merci!

BAS ST-LAURENT (01)

Maurice Dumais, administrateur
St-Pacôme 418 852-3267
mdumais@ffariq.ca

Sylvie Bérubé, présidente
St-Tharcisius 418 629-2663
sberube58@hotmail.com

QUÉBEC (03)

**Michèle Turgeon, administratrice
et présidente**
Québec 418 667-9806
mturgeon@ffariq.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Micheline Gauthier, administratrice
Trois-Rivières 819 371-1108
mgauthier@ffariq.ca

Richard Pierre, président
Fortierville 819 371-1108
rpierre@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

Serge Lebel, administrateur
Montréal 514 487-3945
slebel@ffariq.ca

Charlotte Gibson, présidente
Dollard Des Ormeaux
514 932-7161 ext : 1233
cgibson@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Denis Turcotte, administrateur
Val-des-Monts 819 457-2249
dturcotte@ffariq.ca

Donatienne Dubé, présidente
Gatineau 819 210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Marc-André Dubuc, administrateur
Rouyn-Noranda 819 764-3738
madubuc@ffariq.ca

Lucille Rouillard, présidente
Amos 819 660-0576
lrouillard@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

**Aline Talbot, administratrice
et présidente**
Sept-Îles 819 962-4439
atalbot@ffariq.ca

GASPÉSIE – LES ÎLES (11)

Gisèle Gignac, administratrice
Paspébiac 418 752-6023
ggignac@ffariq.ca

Gaétan Lussier, président
Paspébiac 418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

**Vaunette Durandisse, administratrice
et présidente**
Laval 450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LANAUDIÈRE (14)

Sophie Malo, administratrice
450 477-4473
smalo@ffariq.ca

Renée Desnoyers, présidente
Terrebonne 450 477-4473
comiterregionaldelanaudiere@hotmail.ca

LAURENTIDES (15)

**Lise Plouffe, administratrice
et présidente**
Mont-Laurier 819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

Jacinthe Boucher, présidente
Mont-Laurier 819 660-0035
jboucher@ffariq.ca

Robert Pagé, vice-président
Notre-Dame-de-la-Merci 819 660-0576
rpage@ffariq.ca

Gaétan Lussier, trésorier
Paspébiac 418 752-6023
glussier@ffariq.ca

Donatienne Dubé, secrétaire
Gatineau 819 210-6449
ddube@ffariq.ca

PERMANENCE – FFARIQ – Québec

Téléphone 418 529-4734
Sans frais 1 866 529-5868
Télécopieur 418 529-0456
Sans frais 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

Ginette Dumas, coordonnatrice
ginettedumas@ffariq.ca

Marie-Josée Guay, secrétaire
mjguay@ffariq.ca